

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 9 A LA CLD: MARDI 29 SEPTEMBRE 2009

La réunion de haut niveau, de deux jours, de la CdP 9 à la CLD a été clôturée mardi 29 septembre, avec des tables rondes sur les thèmes "Désertification/érosion des terres et changement climatique - quel rôle pour les terres dans les négociations en cours en vue d'un nouveau régime de lutte contre le changement climatique à Copenhague?" et "Partenariats et institutions pour la lutte contre la désertification, l'érosion des terres et la sécheresse - la voie vers l'amélioration". Les délégués se sont également réunis dans des groupes de contact, tout au long de la journée, pour élaborer les projets de décisions relatifs à la CST, au mandat du CRIC, au CRIC, à l'évaluation du MM par le CCI, au budget et aux mécanismes de coordination régionale (MCR).

REUNION DE HAUT NIVEAU

TABLE RONDE SUR LE THEME DESERTIFICATION/ÉROSION DES TERRES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE: Le co-président de la table ronde, Netumbo Nandi-Ndaitwah, ministre de l'environnement et du tourisme, Namibie, a parlé de la création d'un lien approprié avec le nouveau régime des changements climatiques; de la mise en valeur des terres érodées pour la prévention d'émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant la sécurité alimentaire, et de l'élaboration d'un cadre de politique de l'eau de la CLD.

Le modérateur de la table ronde, Jan McAlpine, directeur, Secrétariat du FNUF, a invité les participants à engager un débat interactif. Zafar Adeel, Directeur de l'Université des Nations Unies - Réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé, a déclaré que la portée de la CLD doit aller au-delà des terres sèches et englober la lutte contre l'érosion des terres et ses liens avec le développement pour que la Convention puisse répondre aux défis mondiaux actuels et rester pertinente au sein du système des Nations Unies.

L'ITALIE a parlé des options d'atténuation liées à la terre et de la production de biocarburants, comme étant une opportunité économique pour les zones arides. L'INDONESIE a déclaré que des synergies efficaces peuvent être réalisées si des liens sont créés avec le secteur de l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et forêts. L'AFRIQUE DU SUD a mis l'accent sur la mise en place de mécanismes novateurs de rétribution des services écosystémiques, pour améliorer les pratiques de GDT.

L'URUGUAY a transmis un message de la part des ministres de l'environnement de MERCOSUR et des pays associés, et a signalé que les ministres ont proposé d'accueillir et de financer le mécanisme de coordination régionale au sein de MERCOSUR. John Kaputin, Secrétaire Général, Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a souligné l'importance de la GDT et a déclaré que tous les pays devraient apporter une contribution appropriée pour empêcher les températures de la planète d'enregistrer une hausse de plus de deux degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels.

Le MEXIQUE a parlé du Fonds vert que son pays a proposé dans les pourparlers sur le changement climatique. Le BURKINA FASO a déclaré que les synergies entre les Conventions de Rio

devraient être identifiées pour faciliter l'accès au financement approprié. L'UE a suggéré d'examiner les possibilités d'utiliser les mécanismes de coopération et de soutien disponibles, et a déclaré qu'un accord solide en faveur de la lutte contre le changement climatique doit être conclu en décembre. La FRANCE a attiré l'attention sur le rôle des techniques agricoles dans la lutte contre l'érosion des terres.

L'IPADE, Espagne, a souligné l'importance des systèmes d'alerte précoce et intégrant la contribution des communautés locales dans les plans d'action nationaux, et a mis en garde que la production de biocarburants menace la biodiversité et la sécurité alimentaire. Le Mouvement philippin pour la reconstruction des zones rurales a souligné la nécessité d'une "justice en matière de lutte contre l'érosion des terres et la désertification".

La CCNUCC a souligné que l'initiative des Nations Unies "Unis dans l'action" contre le changement climatique œuvre en vue de réaliser des synergies avec les objectifs de la CLD, et que pour peu qu'ils soient bien conçus, les mesures d'atténuation peuvent également améliorer les capacités de résistance et d'adaptation. L'oratrice a également indiqué que la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD) pourrait donner aux pays en développement l'occasion de mettre en place des mesures d'atténuation importantes. Le BRESIL a déclaré: "nous sommes une CdP des pauvres" et a souligné la possibilité d'intégrer le piégeage du carbone du sol dans le MDP et de négocier un fonds particulier à la lutte contre le changement climatique, assorti d'un financement suffisant pour l'adaptation.

TABLE RONDE SUR LE THEME PARTENARIATS ET INSTITUTIONS POUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION: La coprésidente Asa-Britt Karlsson, Ministre d'Etat chargée de l'environnement, Suède, a appelé à une forte concentration de la CLD sur la mise en œuvre et l'intégration avec d'autres conventions pour donner de la substance au concept "Unité d'action des Nations Unies." Monique Barbut, directrice générale du FEM, a déclaré que la lutte contre les DLDD, doit être menée dans le cadre du développement durable et qu'au titre de la FEM-5, il y aura une augmentation des ressources destinées à la lutte contre l'érosion des terres. La modératrice Carla Del Ponte, ambassadrice de Suisse en Argentine, a souligné que les ressources du FEM devraient renforcer les entités décentralisées. TUVALU a encouragé les institutions internationales et régionales à collaborer pour répondre aux menaces posées par le changement climatique dans les pays du Pacifique. L'UE a souligné que les projets ne pourraient réussir qu'en impliquant toutes les parties prenantes.

Le LESOTHO a souligné l'importance de la synergie entre les Conventions de Rio et les liens entre les DLDD et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation. Le SWAZILAND a invité les pays industrialisés partenaires à soutenir la mise en œuvre de la stratégie pour le développement des ressources en eau dans son pays et a demandé au FEM de traiter la CLD comme les autres Conventions de Rio. Les OSC ont mis l'accent sur: l'aide en faveur des OSC, les plans d'action aux niveaux régional et local, des ateliers communs, des OSC et des institutions de recherche et développement des énergies renouvelables. Une OSC (France) a

indiqué que les investissements dans les zones arides sont liés à l'égalité et à la justice et que les coûts de l'inaction sont comparables au PNB de certains pays.

Le KENYA a souligné que les partenariats doivent être stratégiques et liés aux politiques nationales de lutte contre les DLDD. Le NEPAL a indiqué que les DLDD et le piégeage du carbone du sol sont liés. La TANZANIE a déclaré que le partenariat dans le financement est crucial, et a appelé à un soutien accru à la GDT dans la FEM 5 et à des partenariats avec les secteurs privés et commerciaux. La REPUBLIQUE DE COREE a souligné l'importance de la coordination régionale et le soutien aux activités de coopération en Asie du Nord. Le SIERRA LEONE et le NIGER ont encouragé la FEM 5 à accroître le financement de la lutte contre l'érosion des sols et le SIERRA LEONE a apporté son appui à la fusion MM-Secrétariat. Le ZIMBABWE a appelé à l'octroi d'une priorité au programme de travail de la CLD. Le TURKMENISTAN, au nom de cinq pays d'Asie centrale, a décrit un programme mené dans la région grâce à un financement du FEM et un projet soutenu par l'AG. TIMOR LESTE a souligné le besoin d'un soutien financier et d'un renforcement des capacités.

L'ALBANIE a décrit les activités nationales visant à mieux gérer les terres. ISRAEL a souligné l'importance des délibérations au sujet de la création d'un groupe d'experts scientifiques indépendants pour servir la Convention et a indiqué que le piégeage du carbone est impossible sans la biodiversité. La SUISSE a souligné que la lutte contre la dégradation des terres est un investissement dans l'homme et dans la sécurité alimentaire. Le VIET NAM a souligné le besoin de programmes intégrés de lutte contre la désertification et contre le changement climatique, à tous les niveaux. L'ARGENTINE a déclaré que tout groupe d'experts scientifiques liés à la Convention doit être intergouvernemental pour donner aux connaissances techniques une forme politique.

Le CILSS a souligné la nécessité d'une coordination entre les bureaux régionaux et les organismes internationaux, et de programmes de travail conjoints. La PALESTINE a indiqué qu'une volonté politique et des ressources sont nécessaires pour résoudre les problèmes. La NORVEGE a déclaré que la technologie permettant de surveiller le carbone du sol doit être développée davantage et a souligné la valeur de la participation des OSC dans la Convention. Le BURUNDI a rappelé les efforts de son pays dans la restauration des écosystèmes et dans la conservation des eaux et des sols dans la région du bassin supérieur du Nil. La TURQUIE a rappelé les programmes nationaux de boisement et de lutte contre l'érosion. Le PANAMA a appelé à l'octroi d'une plus grande attention à l'adaptation et à une meilleure utilisation du Fonds d'adaptation. Le délégué de l'ARABIE SAOUDITE a rappelé le soutien apporté par son pays aux pays en développement et aux organismes internationaux pour lutter contre les DLDD. La FRANCE a indiqué que les DLDD ont leur place au sein du GIEC et dans la future plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). La SYRIE a souligné l'importance du piégeage du carbone du sol.

GROUPES DE CONTACT

MANDAT DU CRIC: Ce groupe de contact s'est réuni dans la matinée pour examiner le projet de mandat du CRIC. Le groupe a débattu des attributions et fonctions du CRIC et a convenu, entre autres, d'entreprendre des évaluations de performance fondées sur le programme de travail chiffré, de collationner les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de la Convention, et d'inviter les OSC à établir des rapports sur leurs travaux en faveur de la mise en œuvre de la Convention. Les délégués ont débattu du maintien de certains éléments de la décision de la CdP 5 relatifs à l'examen des flux financiers, une délégation faisant valoir que ces éléments risquaient de nuire à l'approche de la GAR, et ont convenu d'insérer une référence dans le préambule.

CRIC: Ce groupe de contact a examiné un projet de décision concernant le CST, le CRIC, le MM et les plans de travail du Secrétariat, et a débattu, notamment, des questions de savoir si des plans de travail supplémentaires seront présentés lors des réunions intersessions ou pendant la Conférence des Parties, et si le groupe disposait de suffisamment d'informations, de la part du CST et des groupes de contact sur le mandat du CRIC, pour adopter une décision liée à ces organes. Les délégués ont supprimé un libellé stipulant que le Secrétariat renforcerait ses fonctions de mobilisation des ressources pour la conduite de ses activités "en partenariat avec le MM."

MCR: Ce groupe de contact a examiné quatre options pour les MCR, ainsi que leurs tâches essentielles. Un intervenant a souligné l'importance de la parité dans la répartition du personnel entre les régions. Certaines parties ont souligné que les MCR ne doivent pas s'engager dans la mise en œuvre de la Convention, car elle relève de la responsabilité des parties. Un autre participant a signalé que les documents régionaux comportaient un ensemble de tâches relativement similaires pour les MCR, mais que les estimations des coûts variaient de beaucoup. Il a averti que les options présentées comme étant à "neutre pour le budget" prénaient pour acquiescence une augmentation budgétaire située entre 15 et 19%, ce qui n'a pas beaucoup de chance d'être adopté. Les participants ont également examiné les dispositions en vigueur relatives aux UCR et les effets des options de la MCR en termes de transfert de personnel et d'espace de bureaux.

EVALUATION DU MM PAR LE CCI: Ce groupe de contact a poursuivi la révision du texte opératif. Les participants ont convenu de demander au MM d'établir et de soumettre pour examen aux réunions intersessions, une compilation de données et de renseignements sur les ressources financières mobilisées et sur la technologie transférée. Le texte présente les renseignements détaillés et ventilés aux niveaux national et régional, à intégrer dans la compilation.

Au sujet du paragraphe demandant au MM d'élaborer des critères et des lignes directrices pour l'affectation des ressources financières mobilisées, en tenant compte de l'équilibre entre et dans les annexes régionales, les participants ont débattu du point de savoir si ce paragraphe se référait aux ressources centrales, aux ressources volontaires ou aux ressources extrabudgétaires. Abordant l'élaboration d'une stratégie de collecte de fonds, certaines parties ont déclaré que le Secrétariat et le MM devraient créer des stratégies distinctes pour éviter toute confusion entre leurs mandats respectifs. D'autres ont souhaité voir les deux institutions créer une stratégie unique aux fins d'éviter les doubles emplois. Les points de vue ont divergé quant à la portée d'une telle stratégie.

BUDGET: Un paragraphe appelant à l'élaboration de programmes de travail comprenant des scénarios budgétaires en croissance zéro, a été supprimé lundi soir. Mardi matin, le groupe a examiné le programme de travail biennal chiffré pour le Secrétariat (2010-2011). Les délégués ont débattu de l'augmentation de 39% proposée pour le budget de base destiné à la défense de la cause, certains affirmant qu'il était trop élevé et d'autres insistant que le sous-programme est vital. Certains ont déclaré que plusieurs activités inscrites au budget sont de la responsabilité de l'AG. Les délégués ont divergé sur leurs pourcentages d'augmentation budgétaire préférés, qui allaient de 0 à 21%. Certains ont souligné l'importance de la coordination régionale et d'autres ont indiqué que le Secrétariat devrait mettre l'accent sur les fonctions centrales qui lui ont été confiées et non sur la mise en œuvre. Le groupe a poursuivi, dans la soirée, l'examen du programme de travail biennal chiffré pour le Secrétariat, certain signalant l'existence d'erreurs dans les chiffres et demandant des corrections. Les délégués se sont ensuite penchés sur la décision concernant le projet de budget.

CST: Ce groupe de contact a poursuivi l'examen du plan de travail du CST au cours de sa réunion tenue l'après-midi.

DANS LES COULOIRS

Le programme plein de la journée de mardi a donné l'impression que les participants à la CdP 9 sont entièrement engagés dans l'élaboration des projets de décision à présenter à la CdP, trois groupes de contact s'étant réunis en parallèle tout au long de la journée. Certains participants ont toutefois indiqué que les progrès étaient lents, en raison de l'interdépendance des questions négociées dans les différents groupes. Le groupe chargé du budget, par exemple, devait attendre les contributions d'autres groupes de contact concernant la hauteur des ressources nécessaires, tandis que dans le groupe sur les MCR, des participants ont indiqué que les options allaient dépendre du budget approuvé. Dans l'intervalle, le groupe de contact sur l'évaluation du MM par le CCI attendait que le Secrétariat mît à disposition la réponse d'UNOLA sur la fusion du MM et du Secrétariat, reçue mardi après-midi. Certains délégués ont indiqué aussi qu'ils attendaient des projets de texte du Secrétariat concernant, entre autres, la participation des OSC. Beaucoup ont fait part de leur espoir que leur attente finirait bientôt et que les groupes de contact progresseront plus rapidement, mercredi.